

20^e
CONGRÈS
NATIONAL

CNCGE COLLÈGE ACADÉMIQUE

Exercer et enseigner la médecine générale



16 - 18 JUIN Bordeaux
2021 PARC
DES EXPOSITIONS



Codéine sur ordonnance : le point de vue des consommateurs

Dr. P. Dzeraviashka, Dr. Y.-M. Vincent, Dr. M. Thiéfine, Pr. P. Castera

Les auteurs ne déclarent pas de conflit d'intérêts.



INTRODUCTION

- Opiacé en vente libre avant le 12/07/2017
- Mêmes effets (antalgique et anti-tussif) et mêmes effets indésirables (sommolence, baisse de la vigilance, constipation, addiction...) que la morphine
- Addiction selon l'OMS : l'ensemble de phénomènes comportementaux, cognitifs et physiologiques dans lesquels l'utilisation d'une substance psychoactive spécifique ou d'une catégorie de substances entraîne un désinvestissement progressif des autres activités, et sa caractéristique essentielle consiste en un désir puissant, souvent compulsif, de consommer une substance psychoactive
- Recherchée pour ses effets et dans le cadre du mésusage (OMS : usage de la substance qui n'est pas en accord avec les recommandations médicales ou la loi d'un pays donné) pour diminuer le craving aux opiacés ou pallier au syndrome de manque (TSO pour la morphine ou l'héroïne)
- Avril 2017: Pauline, 16 ans, décède après avoir consommé du Padéryl, du Klipal et du Tramadol ^[1]

[1] Pauline, morte par overdose : doit-on interdire la vente libre de codéine ? Paris Match. Le 16 juin 2017. [En ligne]. Consulté le 29 janvier 2018. <http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Pauline-morte-par-overdose-doit-on-interdire-la-vente-libre-de-codeine-1286012#>



INTRODUCTION

■ L'arrêté du 12/07/2017 ^[1]

- Arrêté à effet immédiat interdisant la vente libre de produits codéinés
- Les usagers désemparés se tournent vers l'Internet

■ La plateforme Psychoactif

- Forum dédié aux échanges entre usagers de drogues, quelques visites de professionnels de l'addiction
- Janvier 2019 : 20 892 membres actifs, 464 584 messages postés
- Ouverture du sujet "Dernière heure de gloire de la codéine ?" le 12/07/2017 à 16h42

[1] Arrêté du 12 juillet 2017 portant modification des exonérations à la réglementation des substances vénéneuses. NOR: SSAP1720470A. JORF n°0165 du 16 juillet 2017. [En ligne]. Consulté le 29 janvier 2018. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/7/12/SSAP1720470A/jo>



INTRODUCTION

■ La question de recherche

Quel a été l'impact de l'interdiction de vente sans ordonnance de la codéine sur le quotidien des personnes qui en consommaient en quantité importante ?

■ Les objectifs du travail

- Objectif principal : évaluer les conséquences ressenties de l'interdiction brutale de vente libre de la codéine
- Objectif secondaire : répertorier les méthodes que les consommateurs réguliers de codéine disent utiliser pour pallier au manque de celle-ci



MATERIEL ET METHODES

- Étude descriptive qualitative non directive rétrospective
- Étude des échanges sur le sujet “Dernière heure de gloire de la codéine ?” entre le 12 juillet et le 12 octobre 2017 (près de 3960 messages)
- Données publiques en accès libre, anonymisées, accord écrit de la part de l’équipe de modération du site Psychoactif obtenu par mail
- Verbatims laissés sans modification au niveau de l’orthographe, de la syntaxe et de la ponctuation
- Logiciel NVivo X, double codage
- Analyse selon la théorie de l’ancrage ^[1]

[1] Paillé P. L’analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique.1994;23:147–181.



RESULTATS

■ Les participants

- 190 auteurs avec en moyenne 20,4 messages par auteur
- 145 intervenants ponctuels (moins de 20 messages)
- 45 intervenants réguliers : 3 professionnels de santé, les usagers habitués du forum et les nouveaux usagers
- > **Les habitués du forum** : accueil des nouveaux usagers, modération de leurs émotions, conseils. Nécessité de prise en charge médicalisée et rapide.
 - > **Les nouveaux usagers** : réaction émotive à l'arrêt
 - > **Conflit** entre les nouveaux et les anciens usagers
- > **Changement de catégorie** : de « nouveaux usagers » à « usagers habitués »

“Tout d’abord, c’est accepter qu’on est toxicomane.
Et pour Mr et Mme tout le monde, c’est un choc!”



RESULTATS

Les émotions

- Les émotions négatives

- Le sentiment d'être jugé : par la société , par les professionnels de santé, par d'autres usagers

“Nous, les toxicos. Les déchets de l'humanité.”

- La colère :

“gouvernement de cons”

-Le dégoût :

“notre gouvernement vient simplement de faire plaisir à ses copains puissants”

- La tristesse : deuil de la codéine

“ça me fend le cœur de ne plus « drop » mon padéryl”

La peur : cercle vicieux avec augmentation de la consommation de codéine

“Je flippe ma R... de devoir de nouveau endurer 7 semaines de souffrance phy et psy...”



RESULTATS

- Les émotions positives

- Minoritaires
- L'arrêté serait bénéfique car il forcerait les usagers à arrêter la codéine, chose qu'ils n'auraient pas faite d'eux-mêmes
- Notion de médicalisation obligatoire de l'addiction, et donc de meilleure prise en charge

“Décision salvatrice pour la santé publique“



RESULTATS

■ Les moyens de contournement de l'arrêt

Le TSO : "j'exulte d'être sous TSO" , mais jugé parfois comme trop lourd et stigmatisant

Une nouvelle substance : "C'est ce qui m'alarme le plus, le retour à l'alcool pour énormément de codéinomanes."

La prescription médicale : "La codéine n'est pas interdite...décompressé, par contre va falloir se la faire prescrire."

Le sevrage progressif : "diminuer de sorte à rester en zone de confort tout le temps"

Le sevrage "sec" : "J'ai déjà tenté un sevrage à la dur, j'ai tenu 5 jours."



RESULTATS

Le CSAPA : “En csapa, tu ne seras pas jugé.”

La malhonnêteté : “ça fera des fausses ordos”

Mentir au médecin : “bon drogué menteur”

S'arranger avec le pharmacien : “heureusement qu’il y a quelques pharmaciens pour “arrondir les angles” pour les réguliers”

Faire les stocks : “chasse à la codé”

Les commandes en ligne : pharmacies étrangères ou le dark web

“la douane intercepte le colis s’il venait à être contrôlé, et il est détruit s’il contient un médicament”

Le marché noir :

“bonjour les produits de coupe avec tous les dangers que cela représente”



DISCUSSION

■ Récapitulatif des principaux résultats

- 3 catégories des participants (professionnels de santé, usagers expérimentés et nouveaux usagers) avec évolution des profils au fur et à mesure de la discussion (passage vers la catégorie d'usagers expérimentés).
- Prédominance des sentiments négatifs.
- Moyens de contournement de l'arrêté efficaces dans l'urgence (nouvelle substance, mensonge aux professionnels de santé, falsification d'ordonnance), en vue d'une solution à long terme (faire les stocks) et à long terme (sevrage dégressif, TSO, prescription médicale, CSAPA, sevrage "sec").



DISCUSSION

■ Forces de l'étude

- Expression libre des usagers et modulation de l'espace d'échanges par ces derniers ce qui permet d'obtenir des résultats non prévus initialement.
- Absence de certains biais de méthode (par exemple, mauvaise compréhension d'une question) .
- Absence de biais de recueil de données : verbatims obtenus dans l'ordre et de la façon souhaités par les participants, sans filtre dû à la présence du chercheur.

■ Limites de l'étude

- Absence d'analyse de propos de lecteurs silencieux
- Absence de saturation théorique de données



CONCLUSION

- Proposition de stratégies d'accompagnement des usagers dans leurs démarches : diffusion de l'information quelques mois avant l'entrée en vigueur de l'arrêté, publication d'une liste de différents acteurs de la prise en charge et de différents solutions envisageables.
- Piste pour un nouveau travail de recherche : nouvelle étude non directive des verbatims sur le sujet "Dernière heure de gloire de la codéine ?" à distance de l'entrée en vigueur de l'arrêté afin d'apprécier l'évolution de ces verbatims, et d'explorer de nouvelles pistes proposées par les usagers.

20^e
CONGRÈS
NATIONAL

CNCGE COLLÈGE ACADÉMIQUE

Exercer et enseigner la médecine générale



16 - 18 JUIN Bordeaux
2021 PARC
DES EXPOSITIONS



Merci de votre attention !